

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

HEURE	REMARQUES
8 h 30	Reprise de l'audience du 26 février 2019
8 h 30	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
8 h 31	Mme Esther Falardeau aborde la suite du déroulement de l'audience
8 h 32	M ^e Yves Fréchette (HQT) répond à une question posée par M ^e Pierre R. Fortin lors de l'audience d'hier. Il mentionne qu'un complément de réponse sera déposé sous pli confidentiel plus tard aujourd'hui
8 h 33	M ^e Fréchette propose d'interrompre le contre-interrogatoire d'HQT pour donner l'opportunité à NEMC de faire sa preuve puisque les témoins de ce dernier ne seront pas disponibles demain
8 h 37	M ^e Nicolas Dubé (NEMC) acquiesce à la proposition de M ^e Fréchette
8 h 40	Commentaire de M ^e Fréchette (HQT)
8 h 40 à 8 h 43	Échanges entre M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) et Mme Falardeau
8 h 43	Commentaire de M ^e Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ)
8 h 45	Commentaire de M ^e Steve Cadrin (AHQ-ARQ)
8 h 48	Contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi, sous la même affirmation solennelle, par M ^e Dubé pour NEMC
8 h 52	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (la question déborde du présent dossier)
8 h 54	Commentaire de Mme Falardeau
8 h 55	Réplique de M ^e Dubé
8 h 56	<u>Objection rejetée</u>
8 h 56	Commentaire de M ^e Fréchette
8 h 58	Commentaire de M ^e Neuman
8 h 58	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC
9 h 09	M ^e Dubé produit : C-NEMC-0033 : Copie du Guide de dépôt du Transporteur
9 h 10	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC
9 h 13	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (on déborde du sujet du présent dossier)
9 h 14	<u>Objection accueillie</u>
9 h 14	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 28	<u>Objection par M^e Fréchette</u>
9 h 30	Réplique de M ^e Dubé
9 h 32	Réplique de M ^e Fréchette
9 h 33	<u>Objection accueillie partiellement</u>
9 h 33	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC
9 h 53	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (ce sont des questions de nature hypothétique)
9 h 57	<u>Objection rejetée</u>
9 h 59	M ^e Dubé produit : C-NEMC-0034 : Extrait de l'étude d'impact sur l'environnement de la ligne à 735 kV Micoua-Saguenay
10 h 01	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC
10 h 07	<u>Objection par M^e Fréchette</u>
10 h 07	<u>Objection accueillie</u>
10 h 08	Fin du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Dubé pour NEMC
10 h 08	L'audience est suspendue pour 10 minutes
10 h 19	Reprise de l'audience
10 h 19	Contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 11	<u>Objection par M^e Fréchette</u> (les témoins ont épuisé la question)
11 h 12	<u>Objection accueillie</u>
11 h 13	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 34	L'audience est suspendue pour 5 minutes
11 h 41	Reprise de l'audience
11 h 41	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 56	Fin du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 57	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15 et reprendra par un huis clos
13 h 15 à 13 h 43	Audience à huis clos

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

HEURE	REMARQUES
13 h 43	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 05
14 h 03	Reprise de l'audience
14 h 04	<u>M^e Dubé produit :</u> <u>C-NEMC-0037</u> : Présentation de NEMC
14 h 05	Adoption de la preuve de NEMC par les témoins Cormier, Marshall et McCormack, qui témoignent sous la même affirmation solennelle
14 h 06	Le témoin Cormier mentionne le document C-NEMC-0036 pour apporter une correction au paragraphe 10 du mémoire amendé de NEMC (C-NEMC-0028)
14 h 07	Les témoins Cormier, Marshall et McCormack détaillent leur curriculum vitae
14 h 10	Présentation de la preuve de NEMC par les témoins Cormier, Marshall et McCormack
15 h 02	Fin de la présentation de la preuve de NEMC par les témoins Cormier, Marshall et McCormack
15 h 02	Interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Dubé pour NEMC
15 h 04	Fin de l'interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Dubé pour NEMC
15 h 04	Pas de contre-interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Cadrin pour l'AHQ-ARQ
15 h 05	Pas de contre-interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
15 h 05	Pas de contre-interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Neuman pour SÉ-AQLPA
15 h 05	Pas de contre-interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par M ^e Fréchette pour HQT
15 h 06	Pas d'interrogatoire des témoins Cormier, Marshall et McCormack par M ^e Fortin pour la Régie
15 h 07	Question aux témoins Cormier, Marshall et Mc Cormack par Mme Falardeau
15 h 09	Les témoins Cormier, Marshall et McCormack sont libérés
15 h 10	L'audience est suspendue pour 5 minutes
15 h 16	Reprise de l'audience
15 h 17	Contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
15 h 41	Fin du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
15 h 41 à 15 h 46	Échanges entre M ^e Fréchette, M ^e Cadrin, M ^e Pelletier et Mme Falardeau sur les contraintes d'horaire de chacun des intervenants pour la suite de l'audience
15 h 46	Contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Neuman pour SÉ-AQLPA
16 h 07 à 16 h 12	Échanges entre M ^e Neuman, M ^e Fréchette et Mme Falardeau

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

HEURE	REMARQUES
16 h 12	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Neuman pour SÉ-AQLPA
16 h 15	Le contre-interrogatoire des témoins Delourme, Dagenais, Matteau et Salhi par M ^e Neuman est suspendu jusqu'à demain matin
16 h 16	L'audience est ajournée au 28 février 2019 à 8 h 30
	Manon Tremblay, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Benoît Delourme	2019/02/27
ENTREPRISE :	HQT	
PROFESSION :	Chef- Innovation technologique et évolution du réseau	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	André Dagenais	2019/02/27
ENTREPRISE :	HQT	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Luc Matteau	2019/02/27
ENTREPRISE :	HQT	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Wahiba Salhi	2019/02/27
ENTREPRISE :	HQT	
PROFESSION :	Chef- Affaires réglementaires et tarifaires chez TransÉnergie	
ADRESSE :	Complexe Desjardins	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Eric McCormack	
ENTREPRISE :	NEMC	
PROFESSION :	Manger of Energy Trading at Nalcor Energy Marketing	
ADRESSE :	500, Columbus Drive St-John's, New Foundland	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Pascal Cormier	
ENTREPRISE :	NEMC	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	4299, avenue De Lorimier Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4052-2018

Date : 27 février 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	William Marshall	
ENTREPRISE :	NEMC	
PROFESSION :	President of WKM Energy Consultant	
ADRESSE :	6653 Aberdeen Street	
	Fredericton, New Brunswick	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 27 FÉVRIER 2019

DOSSIER : R-4052-2018

**Demande relative à la construction d'une ligne à 735 kV
entre les postes Micoua et Saguenay**

Le régisseur désigné dans ce dossier est : **Mme Esther Falardeau**

Le procureur de la Régie est **M^e Pierre R. Fortin**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)

Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU
QUÉBEC (AHQ-ARQ)**

Représenté par M^e Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISES DES CONCOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ
ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIÉ-CIFQ)**

Représenté par M^e Pierre Pelletier

NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)

Représentée par M^e Nicolas Dubé

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des
représentations au sujet de ce dossier?**

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions
pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de
l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la
salle d'audience. Merci!**

